

Barème d'honoraires de l'agence Century 21 Le Rocher

SERVICE TRANSACTION :

Prix de vente	Honoraires TTC
Jusqu'à 35 000€	3 000€
De 35 001€ à 150 000€	8%
De 150 001€ à 250 000€	6.5%
De 250 001€ à 650 000€	5%
Au-delà de 650 001€	4%

Les honoraires Transaction sont généralement à la charge du vendeur

SERVICE LOCATION :

HABITATION : Application de la loi ALUR et du décret N°2014-890 du 01/08/2014 – Zone tendue
A la charge du locataire et du propriétaire

- ✓ 10 euros TTC par m² de surface habitable du logement loué : Visites, Constitution dossier, Rédaction du bail.
- ✓ 3 euros TTC par m² de surface habitable du logement loué Etat des lieux.
- ✓ Frais d'entremise offert.

Montant plafonné à 1000€ TTC pour les logements au-dessus de 77m².

LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS : Prestations : Visites, Constitution dossier, Rédaction du bail.

30% du loyers annuel HT et hors charges : Par moitié entre le propriétaire et le locataire.

PARKINGS, GARAGES : Prestations : Visites, Constitution dossier, Rédaction bail
2 Mois de loyers TTC hors charges (par moitié entre le propriétaire et le locataire).

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21